

A Montreuil le 13 février 2025.

Monsieur le PDG, il est temps de passer à la caisse !

Monsieur le PDG, le rachat du groupe DS Smith par IP est maintenant effectif. Ce rachat a rapporté à DS Smith la bagatelle de 10 milliards d'€uros.

Si DS Smith a été valorisé à un montant de ce niveau, c'est bel et bien grâce au travail acharné des salarié.es dans les sites partout en France. Et cela même malgré le peu de reconnaissance que vous avez eu envers eux durant vos années de règnes à la tête du Groupe pour la France.

Aujourd'hui encore, les salarié.es souffrent grandement de la perte de pouvoir d'achat, d'une part à cause de l'inflation que vous avez tardé à compenser, d'une autre part la perte des volumes qui impact notre rémunération, car oui, la très grande majorité des salarié.es subissent une perte de rémunération donc de pouvoir d'achat.

Mais qu'importe, vous et votre garde rapprochée avez tout de même réussi à maintenir la vôtre et à vous accorder des primes et bonus dignes de ce nom.

Il est grand temps de passer à la caisse. Comme elle vous l'a été demandé lors du rassemblement devant le siège en cette date du 15 mai 2024 mais aussi lors du mouvement social de contestation du 17 juin 2024, la **FILPAC-CGT** DS Smith France vous revendique à nouveau une prime de 3000€ digne et juste récompense des efforts et sacrifices au combien nombreux des salarié.es du groupe DS Smith.

Ces 3000€ par salarié.es, sur la base de votre chiffre de 3634 salarié.es représente un montant de 10,9M€ soit 0,10% du montant du rachat. Cette décision serait juste et pour une fois honnête. Elle permettrait de reconnaître l'implication de l'ensemble des salarié.es français qui ont fait parti.es du pays le plus prolifique pour le groupe DS Smith. C'est ce que la **FILPAC-CGT** DS Smith France appelle un partage, aussi infime soit-il.

La FILPAC-CGT DS Smith France.